

Union Syndicale

UNSA
Finances Publiques



COMITE TECHNIQUE DU 8/2/16
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

À la lecture de l'ordre du jour, deux points sont à soumettre à l'avis des représentants du personnel.

Ces deux points affectent particulièrement les services au public.

À quoi bon demander notre avis puisque vos décisions sont prises bien en amont de ces comités ?

De suppressions d'emplois en restructurations, c'est le principe du chien qui se mord la queue. Et nos services en souffrent.

Dans ces conditions, qu'attendre du dialogue social alors que vos objectifs sont contraints par un cahier des charges exigé par la Direction Générale.

Depuis de très nombreuses années, les tours de vis en matière de réductions d'emplois et de gel des salaires n'ont rien arrangé au déficit global de la Nation.

Nous entendons la nécessité d'économie de nos dirigeants mais nous ne pouvons pas la cautionner de cette manière.

À la sortie d'ailleurs, qu'en sera-t-il ?

Moins de personnels, donc moins d'efficacité. Qui dit moins d'efficacité dit moins de contrôles et fatalement moins de rentré d'argent. C'est indiscutablement autant de capitaux qui échappent à l'État.

Malgré des outils informatiques très présents, aucune intelligence artificielle ne remplacera l'intelligence humaine dans la réalisation de nos missions.

La CFTC refuse les modalités d'évolution de notre Direction et reste opposée à ces politiques d'austérité infructueuses ; en effet, nos ministres successifs ont assez gratté dans nos services : Ils sont arrivés jusqu'à l'os.

Maintenant, Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs locaux soutenez vos agents, unissez-vous pour demander une pause dans ces réformes. Il en va de l'avenir de nos structures.